

Question écrite de Caroline Cassart, Députée,
à Philippe HENRY, Vice-Président et Ministre du Climat,
de l'Énergie et de la Mobilité, concernant
**Les nouvelles avancées de la phase 3
de la liaison Tihange-Strée-Tinlot**

Monsieur le Ministre,

En juin dernier, vous m'indiquiez, en commission, que votre administration avait enfin reçu un courrier du Comité d'acquisition (CAI) relatif aux expropriations indispensables à la poursuite et la finalisation de la liaison Tihange-Strée-Tinlot. Dans celui-ci, le CAI affirme sa volonté d'acquisition pour fin de l'année 2021. Si nous pouvons nous réjouir de la réponse, il convient de rester prudent au vu de l'attitude non-collaborative du Comité d'acquisition jusqu'à présent. Monsieur le Ministre, des avancées ont-elles été engendrées concernant les expropriations?

De plus, nous avons appris en juillet 2020 que le permis concernant l'ensemble de la liaison était désormais périmé et plus prolongeable. Presqu'un an et demi plus tard, la nouvelle demande de permis est-elle enfin déposée? Les travaux pourront-ils démarrer début 2022?

Je vous remercie.

Réponse du Ministre Henry:

[Octobre 2021]

Mon administration a questionné le Comité d'acquisition d'immeuble, mais n'a pas encore reçu de réponse sur l'avancée des expropriations.

Pour ce qui concerne la demande de permis, après vérification de mon Administration, il s'avère que le dossier préparé a dû être remanié pour une question de qualité et de quantité de documents établis par le bureau d'étude. Le dossier est à présent en ordre et a repris son cours. Nous sommes donc dans la phase d'attente et devrions recevoir le PU dans les prochains mois.

J'espère bien entendu comme l'honorable membre que les travaux démarreront en 2022, et reste attentif à l'évolution de ce dossier.